

Présents: Thomas ANTH, Léo BARKATE, Christian BERGMANN, Raymond ERTLE, Jean-Pierre GOEHNER, Véronique GOEHNER, Marc GUTH, .Michelle JACQUEMARD, Annick KERNEL, René KOBLER Eric LAEMMEL, Katy LAMBINET, Michel LAMBINET, Laurent MARCOUX, Bernard SCHITTLY, et Claude ZION.

Excusés : Alain LAUMONIER et Claude ZION

Absent : Marie-Hélène THOMASSIN, Josiane SPIHLMANN

Présidents des commissions présents : Léo BARKATE (commission Audiovisuel), Sabrina HAEGY (commission juridique), Vincent HEYER (commission Apnée), Benoît LICHLE (commission Hockey subaquatique) et Laurent MARCOUX (commission Technique) ,

Présidents des commissions absents : Christian BERGMANN (commission Biologie et Environnement), Laurent CAILLERE (commission Plongée Souterraine), Philippe GRUBER (commission NEV), Laurent RIEFFEL (commission Orientation).

Présidents des commissions excusés : Charles SCHOENAHN (commission Médicale et de Prévention), Florence PLOETZLE (commission NAP).

1. Subventions conseil général,

2011

2 dossiers non bouclé (CAMNS et ACAL)

2012 : budget maxi de 15 000 €

ASOR pour un compresseur

GDS pour un compresseur

ARDEPE

2. CROSA

Incitation de projet de film de 13 min pour 1000 euros, il pense que les retombés sont importantes

Pas d'avis négatif.

3. Faites de la plongée

Plus de foire européenne avant. On ne diffuse pas avant

22 -23 sept : samedi matin : préparation

10 clubs du bas-Rhin et 1 du Haut-Rhin

Commissions : apnée, juridique, médicale, audiovisuel

Randonnée palmée

Ponton 1 : nouveaux baptisés

Chaque club se débrouille, ils sont autonomes.

Ponton 2 : pour les plongeurs confirmés ou anciens plongeurs avec AQUALUNG et les commissions
Il faut un tente CODEP et beaucoup d'espace pour faire du YOGA apnée.

Patrick DRUET prête une grande tente pour la restauration avec un camion de tartes flambées

Réunion le 7 juillet

Recensement des tentes, Pour ceux qui en manquent il existe des tentes de 4 x 10 à 300 euros chez métró.

Faire une banderole en hommage à FALCO.

Demande de subvention pour la Faires du sport au près du CNDS pour 3 000 €

- Biologie et audio : frais de déplacement
- Ouverture aux personnes avec handicap : frais de dé
- NAP : acquisition de petits matériels
- Orientation jeune : déplacement cadre
- Initiation apnée : déplacement cadre
- Randonnée subaquatique : petit matériel
- Baptêmes : frais de location et petit matériel

Animation du samedi soir : organisation d'un concert avec un groupe Rock pour 500 €

Démarche à faire : contacter la commune.

Il faut une estrade

Financement : CODEP et Clubs qui financent

Cela va créer un dynamisme et le CODEP va avoir des subventions, il faut faire des dépenses.

Attention il faut une grosse logistique et de la lumière

Michel et Bernard doivent demander à la mairie s'il y a des garnitures et lancer des invitations auprès des habitants.

Demander également aux fournisseurs de boissons.

Secours, quelle image apporter ? Il ne faut pas montrer que c'est dangereux.

Autorisations : oui car on va faire du bruit mais il faut demander à la mairie.

Il sera certainement nécessaire de faire appel à une société de gardiennage.

Lots à gagner et donc à récolter

Demande du club de modélisme pour participer : nous n'y voyons pas d'inconvénient bien au contraire.

Dans la grande salle, expo photos et film, eau douce ou en plus mer ?

Inciter à l'eau douce.

4. piscine de la CUS.

Invitation par la CUS suite à la fermeture de 2 piscines, les associations passant en 5^{ème} position.

Attitude exemplaire des clubs, les créneaux ont été mutualisés, partagés.

Le club Evasion bleue n'est pas venu aux réunions.

La CUS aimerait signer une convention avec le CODEP, est-ce qu'on le désire ?

En 2013, les créneaux seront payants et la facture ira au CODEP. Il faudra ensuite que les clubs remboursent le CODEP. Si un club ne paye pas, il n'aura plus accès à la piscine.

Christian propose de se renseigner au près de BRONNER. Si un club ne veut pas adhérer au CODEP, que se passe-t-il. Il faut réfléchir.

Il faudra un DP par club ainsi que la sécurité.

Il est envisagé par le CAMNS d'éclairer une ligne d'eau en extérieur, est-il possible de le faire à la GDF.

Oui c'est possible comme une plongée.

On laisse le créneau entier ouvert puis les clubs s'arrangeront entre eux

Point de vigilance : la CUS va déléguer la fermeture de la HARTH. Il faudra s'arranger entre les clubs.

Il faut finaliser la relation avec la CUS d'ici fin juin. Pas de convention signée pas d'accès aux locaux.

Faire un mail aux présidents leur expliquant la situation.

Si un club dit non, il s'extériorise de la CUS ?

Est-ce que nous ne devrions pas faire partir de CODEP vers la CUS que ce que nous avons acceptés pour les deux ans n'est pas valable pour 2014.

5. PDESI

Contact au conseil général, l'action au près de PDESI du CODEP est très appréciée

Edition d'un guide juridique au près des utilisateurs, il a été demandé de rajouter un texte qui rassure les propriétaires et les dégage de toute responsabilité en cas de problème lors de plongées.

6. AG du CODEP

Election de l'inter région : 16-17 février à Lunéville

AG CODEP à la maison des sports 19 janvier à 13h30

5 décembre envoyer les convocations

15 dec : limites des dépôts de candidatures

18 février : limites de contestation des votes

Mise en place d'un bureau de surveillance des votes présidé par la présidente de la juridique + 2 personnes non candidates et licenciés.

7. Nomination de Laurent MARCOUX en tant qu'instructeur national

Personne très active dans la formation de cadres.

Remerciement aux personnes actives notamment au près du PDESI.

Remerciement à Eric pour l'organisation de la faites de la pongée et des créneaux piscines.

Prochaine réunion : 4 octobre à la gravière du Fort.

Réunion levée à 21h30

